

# A.D.O.S.O.M

Association pour L'Administration Des Œuvres Sociales D'Outre-Mer

Assemblée générale du 17 octobre 2021

Lieu :16 AV DU WINDSOR

06400 CANNES

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Présidée par MR JEAN-LOUIS BOUILHOL

Membres du conseil d'administration présents :

MME KERNEIS (vice-présidente), MR VASSELIN (trésorier principal) MME LEROY (secrétaire), MR GLERAND (trésorier adjoint), MME DE SAINT GINIEZ chargée de communication), **les membres absents ont tous été excusés et représentés.**

Nombre de personnes présentes : **52**

Nombre de votants comprenant les pouvoirs : **186**

L'assemblée générale s'est déroulée dans le parc de la résidence, sous le soleil, afin de respecter les gestes barrières.

L'ouverture de séance par le président a débuté à 14H15 par un message de bienvenu suivi de l'ordre du jour.

Rappel :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale (AG) ordinaire de 2019
- Rapport moral 2020
- Rapport financier 2020.
- Rapport d'activité.
- Travaux, achat de matériel pour 2022 (vus au Conseil d'administration (CA) du 28 mai 2021)
- Présentation du projet de l'achat de l'hôtel « BELLEVUE » à Châtel - Guyon

1. Le rapport moral a été lu et développé par le président suivi de questions/réponses.

Le rapport financier a été présenté par Mr VASSELIN suivi de questions/réponses à l'Expert-comptable présent depuis le matin.



Le président a demandé l'approbation à l'assemblée des rapports 2019 :

- **Rapport moral : Adopté** à l'unanimité par l'ensemble des membres présents et représentés
- **Rapport financier : Adopté** à l'unanimité par l'ensemble des membres présents et représentés
- **Rapport d'activité : Adopté** à l'unanimité par l'ensemble des membres présents et représentés
- **Travaux, achat de matériel pour 2022 (vus au Conseil d'administration (CA) du 28 mai 2021), Adopté** à l'unanimité par l'ensemble des membres présents et représentés

Présentation de l'achat de l'Hôtel « BELLEVUE » commune de CHATEL-GUYON (63) par le président précisant que, ce jour, ce projet a été exposé au Conseil d'Administration et a été approuvé par **9 voix pour, contre 1**. Ensuite, il a laissé place au directeur général et à l'Expert-comptable afin de développer et apporter les réponses à toutes les questions posées. Ensuite, le directeur général et l'Expert-comptable ont détaillé, durant une heure, le bilan comptable prévisionnel.

L'expert-comptable durant son intervention lors du Conseil d'administration du matin et de l'après-midi à l'AG a appuyé sur le fait « **que même si l'exploitation dégageait du bénéfice il n'était pas suffisant pour pouvoir entretenir le WINDSOR (gros travaux indispensables...)** ».

**Si, d'ici 5 à 10 ans, rien n'était fait, la trésorerie de l'ADOSOM serait épuisée. C'est pour cela qu'il est impératif de trouver d'autres ressources financières. L'investissement dans la pierre restant à ce jour le moins risqué ».**

Après ces présentations détaillées, l'assemblée a pu, à nouveau, poser toutes les questions sur le fonctionnement, le détail du budget prévisionnel pendant 45 minutes environ.

Les questions étant épuisées, le président reprend la parole en indiquant « **que si tous les feux ne sont pas au vert pour finaliser l'achat du dit hôtel la procédure d'achat serait annulée même si, à ce jour, le projet est adopté** », et demande à l'assemblée de procéder au vote.

Organisation du bureau de vote (**vote à bulletins secrets**).

- **Président : MR GLERAND**
- **Secrétaire : DE SAINT GINIEZ**
- **Assesseurs : MR PAULAIN et MR GOUBERT (adhérents volontaires dans l'assemblée)**
- **Juriste responsable du bon déroulement : MME KERNEIS**

Résultat du vote pour l'achat du dit hôtel BELLEVUE.

Adhérents à jour de la cotisation 2021 et pouvant voter : **640**

Adhérents présents et représentés pouvant voter : **186 (pouvoirs compris)**

Résultat après dépouillement :

**OUI : 174    NON : 12    NUL : 0**



**Conclusion :**

L'achat de l'hôtel BELLEVUE est adopté par le Conseil d'administration (9/10) puis par l'ensemble des adhérents présents et représentés.

Cette journée, porteuse pour l'AVENIR de l'ADOSOM et pour une très grande majorité d'adhérents et des membres du Conseil d'administration qui ont compris l'importance soulevée par l'expert-comptable que, si nous ne faisons rien cela entraînerait l'ADOSOM à sa perte.

Je suis fier et heureux comme l'ensemble du conseil d'administration d'apporter une progression significative à l'évolution de l'ADOSOM en procédant à cet achat.

Depuis un certain nombre d'années, l'ADOSOM a vendu 3 à 4 établissements lui appartenant pour combler les déficits chroniques d'une gestion aléatoire et déficitaire et sans perspective pour l'avenir. C'est ce qui nous conduit aujourd'hui à cette situation fragilisée pour l'ADOSOM même si les résultats de l'exploitation sont positifs avec progressions constantes depuis 2013.

A ce jour, nous pouvons prétendre à une réussite commune, réfléchie et vous assure que tout sera fait, par l'ensemble du Conseil d'administration et du directeur général, MR SAEZ, mandaté pour assurer l'organisation générale de l'ensemble des établissements d'aujourd'hui et à venir, pour réussir la pérennisation du WINDSOR, donc de l'ADOSOM, afin que sa mémoire perdure encore de nombreuses années

Aujourd'hui, nous pouvons et devons préparer l'avenir ensemble. Ne restons pas sur le quai dans l'immobilisme à regarder les autres partir.

**Vous remerciant de votre confiance en notre avenir commun.**

Fin de séance à 18H00

**A disposition sur le site :**

- PV de l'assemblée générale du 17 octobre 2021
- Rapport moral de 2020
- Rapport financier de l'exploitation du siège 2020
- Bilan comptable

**BOUILHOL**  
JEAN-LOUIS  
**PRESIDENT DE L'ADOSOM**  
president@adosom.fr  
www.adosom.fr

